



Charte BHB

Vous avez choisi de participer par votre adhésion ou par celle de votre enfant aux activités du **BEAUNE HANDBALL**.

Prendre une licence au BHB, c'est adhérer à une association sportive. C'est-à-dire, d'après la loi 1901, avoir un certain nombre de droits et de devoirs.

- **Le droit d'adhérer** à l'association, de la quitter librement
- **Le devoir de participer à la vie associative du club** d'une façon ou d'une autre, que l'on soit bénévole, adhérent ou parents de mineurs adhérents

La charte que vous allez découvrir a des objectifs :

- **Affirmer** nos valeurs fondamentales et les connaître pour être sûr qu'elles nous soient communes ;
- **Faire réfléchir** sur les enjeux profonds de notre pratique ;
- **Lutter** contre les actes de violences, d'incivilités et tous les comportements déviants contraires aux finalités éducatives du sport ;
- **Contribuer** au rayonnement du club ;
- **Etre fier d'appartenir** à notre club et **savoir** pourquoi on y adhère ;
- **Développer** un état d'esprit, une attitude « **hand** ».

Chaque adhérent au BHB se voit remettre la présente charte. Il devra en prendre connaissance et la signer en la retournant aux responsables. Ainsi l'adhérent s'engage à respecter les droits et les devoirs de celle-ci.

La charte de bonne conduite sportive

Tel un collectif de **7 joueurs** sur le terrain, **7 mots d'ordre** déclinant les valeurs de mon club.

1. Respect :

Les licenciés, enfants et adultes sont encadrés par des membres bénévoles actifs ou salariés qui méritent le respect de la part de tous.

- Je règle ma cotisation pour la saison
- Je m'engage pour une saison entière (le sport collectif induit la présence optimale de chaque joueur pour la pratique de tous : entraînements, matches, tournoi)
- Je respecte l'environnement, aussi bien au gymnase qu'à l'extérieur (je laisse un vestiaire propre, un bord de terrain propre)
- Je respecte les valeurs de mon club (je véhicule les valeurs de mon club au sein de mon club et à l'extérieur également : je suis un exemple pour les jeunes joueurs qui sont aussi de futurs citoyens ne l'oublions pas !)
- Je respecte l'entraîneur et les dirigeants (horaires, comportements, langage)
- Je respecte les règles du jeu, les arbitres, le public, mes coéquipiers, mes adversaires
- Je respecte les équipements mis à disposition par le club (ballons, maillots, matériel pédagogique) et par la ville de Beaune (gymnases)

2. Engagement :

L'adhésion est un acte volontaire qui implique un engagement à participer et à apporter son concours au fonctionnement de la vie du club et de la saison sportive.

- Je m'engage à venir aux entraînements et aux matches avec la plus grande assiduité au regard de mes disponibilités (je préviens les personnes concernées en cas d'absence à l'un ou à l'autre)
- Je prends des initiatives et des responsabilités. Le club fonctionne uniquement avec des personnes bénévoles qui donnent de leur temps, si on me sollicite pour une action à mener je fais de mon mieux pour répondre présent : tenir la table, participer à l'organisation d'un tournoi, d'une soirée du club ; prendre mon véhicule lors des déplacements ; apprendre à arbitrer, devenir dirigeant, soutenir les autres équipes du club (assister et encourager les équipes jeunes et moins jeunes) etc.

Si chaque joueur s'investit à un de ces niveaux de bénévolat, le club vivra et progressera. Il est bien évident que cet investissement doit rester à la hauteur de chacun.

3. La tolérance :

- Je m'active à développer une identité « hand » à travers mon appartenance à une équipe et au club que j'ai choisi (je connais et adhère aux valeurs que le club veut véhiculer et à travers mon comportement, je les mets en valeurs et les revendique si nécessaire)
- J'accueille de nouveaux partenaires de jeux, je les soutiens dans leur démarche et dans leur réalisation à travers la pratique du handball
- Je permets l'expression des différences de chacun, sur le terrain ou dans la vie du club, sans discrimination, aucune.

4. La solidarité :

- Je m'efforce de construire un esprit de groupe
- Je développe l'entraide et le soutien au sein de mon équipe et dans la vie du club
- Je soutiens mon club dans ses projets et si je peux je contribue à leurs développements

5. La combativité :

- Je suis assidu et persévérant dans ma pratique du handball
- Je cultive la détermination dans les actions que je mène (sur le terrain, je donne le meilleur de moi-même, je m'efforce de conduire mon équipe vers la victoire)
- Je lutte contre toutes formes de violences et de comportements contraires à l'éthique sportive
- Je renonce à toute forme de tricherie (ex : dopage) pour atteindre mes objectifs

6. L'esprit sportif :

- Je cultive le plaisir de jouer en équipe
- Je considère la victoire comme une réussite collective
- Je reste digne devant la défaite sans mépriser mes adversaires
- Je suis fairplay et loyal (le sport permet à chacun de mieux nous connaître, de s'exprimer, de s'accomplir, de s'épanouir, de se dépasser)

7. La convivialité :

- Je développe l'envie de partager avec autrui
- J'entretiens la bonne humeur et l'esprit d'équipe
- Je cultive l'amitié bien plus que l'exploit sportif

Pour le bon fonctionnement du club, le bureau du Beaune Handball a mis en place cette charte obligatoire pour chaque licencié(e) et à ses parents ou responsable légal pour les mineurs. En signant celle-ci, vous prenez acte des droits et des devoirs qui sont liés à votre adhésion dans notre club.

Vous prenez également acte qu'être adhérent à l'association, c'est aussi adhérer à la vie du club.

La vie du club, c'est un bureau, des dirigeants, des bénévoles, des licenciés, des championnats, des tournois, des manifestations, des parents et aussi une assemblée générale.

Concernant les championnats :

Il faut savoir que chaque rencontre à domicile nécessite :

- une réservation de salle,
- l'envoi d'une convocation au club reçu,
- une table de marque à tenir par deux personnes licenciées du club,
- un responsable de salle,
- une feuille de match à remplir,
- un ou deux jeunes arbitres du club (pour les rencontres jeunes à domicile)
- et bien sûr le coach et les joueurs.

Si ces obligations ne sont pas remplies, le club encours des amendes.

C'est pourquoi le bureau demande à ce que chaque adhérent, sur la base du volontariat, se rende disponible saison pour apporter son aide, à quelque niveau que ce soit, pour les rencontres à domicile.

Si chacun donne ainsi un peu de son temps, le club ne pourra que mieux fonctionner et cri pour l'ensemble de ses adhérents.